



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 121825

Texte de la question

M. Claude Bartolone attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur l'avenir du magazine *60 millions de consommateurs*. Créé en 1970 pour publier les essais comparatifs réalisés par les ingénieurs de l'institut national de la consommation (INC), *60 millions de consommateurs* est aujourd'hui une référence incontournable en matière d'information et de défense des consommateurs. C'est ainsi un journal d'utilité publique dont l'État garantit l'indépendance et l'excellence scientifique. Or, le 9 novembre 2011, le conseil d'administration de l'INC, qui édite le magazine, sera amené à se prononcer sur le projet de cession du titre à un ou plusieurs opérateurs privés, abandonnant ainsi l'esprit et la culture de service public qui anime la rédaction de ce titre depuis sa création, projet visiblement soutenu par les autorités de tutelle de l'INC (ministère de l'économie, secrétariat d'État à la consommation et direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). Il lui demande quelles propositions le Gouvernement entend faire aux représentants du personnel qui souhaitent que le magazine puisse continuer à être édité au sein de l'INC.

Données clés

Auteur : [M. Claude Bartolone](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121825

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11905

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)